

PROVISOIRE

E/2003/SR.14

7 juillet 2003

Original: FRANÇAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2003

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 14^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 30 juin 2003, à 15 heures

Président: M. ROSENTHAL (Guatemala)

SOMMAIRE

PROMOTION D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX FINS DE L'ÉLIMINATION
DE LA PAUVRETÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

La séance est ouverte à 15 heures.

PROMOTION D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX FINS DE L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (E/2003/33, E/2003/51 et E/2003/NGO/1)

Tables rondes ministérielles

Le PRÉSIDENT, ouvrant le débat de haut niveau, annonce que celui-ci commencera par une série de tables rondes ministérielles dont il invite les animateurs à présenter brièvement les thèmes.

M. DESAI (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) indique que, dans le cadre de la table ronde consacrée au thème «Ressources naturelles et développement rural dans les pays en développement», l'accent sera mis essentiellement sur trois points. Premièrement, la lutte contre la pauvreté est une démarche globale, qui ne vise pas seulement à augmenter le revenu des ménages, mais prend aussi en compte toutes les dimensions du développement humain: santé, sécurité alimentaire, participation, etc. Deuxièmement, les programmes de lutte contre la pauvreté ne se ramènent pas à un assistanat. Leur but est de permettre aux pauvres – qui vivent en majorité dans des zones rurales à l'écologie le plus souvent fragile – de réaliser leur potentiel. Si l'on veut véritablement que le nombre de pauvres diminue de moitié d'ici à 2015, il est impératif d'investir dans les ressources indispensables au développement agricole: terre, eau, infrastructures, etc. – domaines dont les bailleurs de fonds se sont détournés au cours de la décennie écoulée. Autrement dit, la réduction de la pauvreté passe par une véritable politique d'aménagement du territoire. Troisièmement, la communauté internationale a réaffirmé que la lutte contre la pauvreté doit privilégier le développement et la croissance. Il importe donc de faire en sorte que les engagements pris dans ce sens, à Doha, Monterrey et ailleurs, se traduisent maintenant par des résultats concrets.

M. DIOUF (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) insiste sur le fait que 70 % des pauvres habitent en zone rurale et vivent de l'agriculture. Pourtant, de 1990 à 2000, la part de l'APD consacrée à l'agriculture a diminué de moitié. Si rien n'est fait pour inverser cette tendance, l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre des pauvres ne pourra pas être atteint avant 2150! Il faut donc revoir

complètement la stratégie relative à l'agriculture et, surtout, consentir les investissements nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et de l'insécurité alimentaire. Dans le cas de l'Afrique australe et orientale par exemple, la communauté internationale a distribué 1 milliard de dollars d'aide alimentaire en 2002 pour éviter une famine, provoquée essentiellement par la sécheresse. Mais, dans le même temps, aucun investissement n'a été effectué en vue de mieux maîtriser les ressources en eau. Or, 1,6 % seulement du potentiel hydrique du continent africain est exploité, alors que le pourcentage est de 14 % en Asie. De même, en Afrique, 3,8 % des terres arables sont irriguées, contre 40 % en moyenne en Asie.

Sur le plan du commerce international – autre volet essentiel de la lutte contre la pauvreté –, il faut certes améliorer les règles du jeu pour offrir de nouveaux débouchés aux produits des PMA, mais il faut aussi donner à ces pays les moyens de profiter pleinement de l'ouverture des marchés, ce qui renvoie là encore à la question du développement des infrastructures rurales.

M^{me} HERFKENS (Coordonnatrice exécutive de la Campagne des objectifs du Millénaire en matière de développement) dit que la table ronde sur les objectifs du Millénaire mettra en relief le caractère multidimensionnel du développement rural et, partant, la nécessité d'intervenir simultanément dans les huit domaines évoqués. Pour atteindre les objectifs ayant trait à l'éducation et à la santé, il faut mettre en œuvre des politiques qui facilitent l'accès des populations rurales à ces services: décentralisation, participation communautaire, etc. Quant à l'autonomisation des femmes, c'est l'un des préalables au développement rural, tant il est vrai que les femmes rurales sont à la fois les éléments les plus vulnérables, mais aussi les agents les plus efficaces du changement. La gestion des ressources naturelles dans l'optique de la préservation de l'environnement est un autre objectif incontournable si l'on veut lutter durablement contre la pauvreté en milieu rural. Enfin, la mise en place de partenariats mondiaux, qui constitue le huitième objectif, appelle une réflexion sur les moyens d'accroître les courants d'APD en faveur de l'agriculture tout en facilitant les exportations des produits agricoles des pays en développement grâce à une redéfinition des règles commerciales. Ce dernier objectif relève avant tout de la responsabilité des pays riches.

M. MORRIS (Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial) souligne à son tour combien il est indispensable d'investir dans l'agriculture et relève à cet égard avec satisfaction que certains donateurs, les États-Unis et le Royaume-Uni notamment, ont accru récemment leurs engagements financiers en faveur du développement rural et agricole. Il n'en reste pas moins que 800 millions de personnes souffrent de la faim et ce chiffre est inacceptable dans un monde où règne par ailleurs l'abondance. Éliminer la faim n'est pas seulement un impératif dicté par des considérations humanitaires, c'est aussi une nécessité dans l'optique d'un développement durable. La faim hypothèque la croissance et l'avenir des individus aussi bien que des sociétés et contrarie les efforts de développement rural. Pour éviter qu'elle ne remette en cause les acquis des dernières décennies, il faut donc accroître la part des ressources nationales des pays en développement et de l'aide internationale consacrée au développement agricole et rural; parallèlement, il faut mettre en place des programmes énergiques et novateurs d'aide alimentaire à l'intention des victimes de la faim aujourd'hui. Il est permis d'espérer que les débats en cours favoriseront un nouveau consensus sur la contribution de l'aide alimentaire à l'effort de développement.

M. BÂGE (Président du Fonds international de développement agricole) estime que la table ronde sur les partenariats mondiaux pour le développement rural doit mettre en relief le caractère holistique et multidimensionnel de la lutte contre la pauvreté et la faim, une lutte qu'il convient de mener de façon concertée, à partir des ressources et des priorités nationales telles qu'elles sont définies dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

La table ronde offrira l'occasion d'aborder les questions commerciales ainsi que d'autres aspects relativement négligés, comme par exemple les rapatriements de salaires par les travailleurs immigrés, fonds dont le volume représente le double de celui de l'APD. Les investissements étrangers directs et les mesures d'allègement de la dette mériteraient également de retenir l'attention. Enfin, on insistera sur l'appréhension commune des problèmes et la cohérence des démarches, deux conditions indispensables pour que l'instauration de partenariats à l'échelle mondiale permette d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

M^{me} RAMPHELE (Directrice générale de la Banque mondiale) souligne que l'instauration de partenariats mondiaux répond à une quadruple finalité: créer un cadre institutionnel et juridique propice au bon fonctionnement des marchés, des entreprises et des exploitations agricoles; promouvoir des collaborations secteur public-secteur privé pour réduire le coût des transactions; donner aux groupes défavorisés – dont les femmes, les petits paysans et les exclus – les moyens de se prendre en charge en facilitant leur accès aux marchés et en développant les compétences qui leur permettront de tirer parti des possibilités générées par la mondialisation; favoriser l'ouverture des marchés aux produits agricoles des pays en développement.

La table ronde devrait apporter des éléments de réponse aux trois questions suivantes: comment rendre l'aide au développement plus efficace, quelles stratégies convient-il de mettre en place pour favoriser un recentrage des investissements, tant intérieurs qu'étrangers, sur les zones rurales, comment réduire les obstacles au commerce de façon à véritablement libéraliser les échanges.

M^{me} TIBAIJUKA (Directrice exécutive de ONU-HABITAT) dit que la table ronde sur le thème «Interface rurale/urbaine et bidonvilles» a pour but de sensibiliser les participants à une évidence: les stratégies de développement rural sont vouées à l'échec si elles ne prennent pas en compte la dimension urbaine. Certes, plus de 60 % de la population des pays en développement vit dans les campagnes mais une part croissante de cette population ira progressivement grossir les rangs de ceux qui s'entassent dans les villes et les nouvelles mégapoles, principalement dans les bidonvilles. L'urbanisation accélérée touche tous les continents. Face à ce phénomène irréversible, il est urgent de formuler des stratégies de développement qui dépassent la dichotomie zones rurales-zones urbaines et s'attachent à promouvoir un aménagement du territoire équilibré, dans lequel les villes sont conçues comme les pôles de croissance autour desquels s'articule le développement rural. Le renforcement de la complémentarité entre les villes et les campagnes est la clef d'un développement rural durable et d'une urbanisation maîtrisée.

M. MAGARIÑOS [Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] note avec satisfaction que, dans son rapport (E/2003/51), le Secrétaire général rend bien compte des discussions préparatoires auxquelles l'ONUDI

a activement participé. S'agissant des PMA, un point revêt pour l'ONUDI une grande importance: pour pouvoir atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ces pays doivent en effet enregistrer un taux de croissance de 5 % par an d'ici à 2015. Or, même s'ils disposent d'une bonne administration publique, des institutions appropriées et d'investissements suffisants, il leur faut, pour atteindre un tel taux, restructurer leurs systèmes de production et d'exportation, notamment en développant les activités rurales non agricoles et en encourageant des modes de développement industriel décentralisé. Il importe donc de mettre l'accent sur le renforcement des capacités de production génératrices de revenus, dans le cadre des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, dans la perspective d'établir des marchés locaux viables.

S'agissant des tables rondes, M. Magariños pense qu'il serait souhaitable de se pencher sur des cas concrets en utilisant tous les instruments disponibles, et il souligne à cet égard l'importance de la question des rapatriements de salaires évoquée par le Président du FIDA.

M^{me} OBAID (Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population) dit que, pour être efficace, le développement rural doit être considéré dans une perspective privilégiant les femmes, puisque celles-ci forment la majorité des pauvres en milieu rural tout en jouant un grand rôle dans la production agricole et la sécurité alimentaire. Il importe donc non seulement de renforcer l'économie rurale mais aussi d'accroître l'autonomie des femmes en élargissant l'éventail de leurs possibilités et de leurs choix individuels. Il faut notamment leur permettre d'accéder à la terre, à l'eau, à la formation, au crédit, aux marchés et à la prise de décisions. Il faut aussi améliorer leur accès aux services de santé procréative, notamment aux soins de santé maternelle, à la planification familiale et aux moyens de prévention contre le sida, afin de réduire le taux de mortalité maternelle très élevé dans les zones rurales. Alors que le VIH/sida fait des ravages dans les communautés rurales, touchant de plus en plus de jeunes femmes, les comportements sexuels demeurent souvent irresponsables. Il est donc essentiel que les pays donateurs accroissent leur appui financier aux pays en développement, et surtout aux moins avancés d'entre eux, pour améliorer les services de santé procréative, ralentir la croissance démographique et réduire la pauvreté. Investir en faveur de la santé de la procréation et de l'égalité entre les sexes est un moyen efficace d'améliorer la vie de tous, particulièrement celle des populations rurales pauvres.

M. COSTA (Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) appelle l'attention sur le lien, même s'il n'apparaît pas toujours clairement, entre le développement durable, qui suppose notamment une approche intégrée du développement rural, et la lutte contre la drogue, le crime organisé et la corruption. La culture des drogues ne concerne qu'un faible pourcentage des terres disponibles mais ses effets (criminalité, trafic, blanchiment de sommes considérables qui alimentent des activités subversives, voire terroristes) compromettent la paix et la sécurité dans de nombreux pays et sapent des économies entières. Il convient donc d'éliminer ce type de culture tout en offrant des possibilités de revenus durables aux personnes qui s'y adonnent. La stratégie visant à encourager les cultures de remplacement ne consiste pas simplement à détruire et à remplacer les cultures, mais à appuyer parallèlement diverses initiatives de développement (mise en place de services sociaux de base, offre de crédits ruraux, rétablissement de l'état de droit et gestion saine des affaires publiques) pour compenser la perte de revenus et empêcher les récidives et le déplacement de problème. La communauté internationale ne peut se soustraire aux responsabilités qui lui incombent dans ce domaine.

M. GAMBARI (Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique) dit que le développement rural, qui est au cœur même des efforts de développement durable, exige une approche globale qui tienne compte de facteurs comme la terre, l'eau, le déboisement, l'accès aux marchés, etc. Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'Afrique, continent qui pâtit des effets conjugués du sida et de la dégradation de l'environnement et qui a donc besoin d'un renforcement de la coopération multilatérale en faveur du développement rural en liaison avec les initiatives locales.

Le développement rural est un des axes prioritaires du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). C'est pour répondre à une exigence de cohérence que le NEPAD demande aux institutions multilatérales et bilatérales de développement d'articuler leurs activités autour des priorités africaines, de simplifier et d'harmoniser leurs procédures, de mieux coordonner leur assistance, de concentrer leur aide sur quelques projets précis et de renforcer la convergence entre les priorités du NEPAD et les objectifs de la Déclaration du Millénaire. La cohérence, loin d'être une fin en soi, est une stratégie pour aider l'Afrique à parvenir à un développement durable qui permette d'améliorer la vie de la population. Il sera difficile de réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire si l'on ne répond pas en priorité

aux besoins de développement des pauvres en milieu rural, et en particulier des femmes et des enfants.

M. CHOWDHURY (Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) souligne l'importance particulière que revêt le développement rural pour les pays les moins avancés (PMA).

Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 contient des recommandations spécifiques en faveur du développement rural et de la sécurité alimentaire.

Comme le note le Secrétaire général dans son rapport (E/2003/51), il est notamment indispensable d'inverser la tendance à la baisse des proportions de l'APD consacrées à l'agriculture et aux zones rurales et d'alléger la dette des PMA afin de mobiliser des ressources pour éliminer la pauvreté dans les zones rurales. Il convient d'autre part d'améliorer l'accès des populations rurales pauvres des PMA aux actifs productifs et aux services financiers.

Le développement rural renforce l'autonomie des populations en améliorant leur accès à l'éducation, à la santé, aux ressources et aux marchés, ainsi qu'au processus décisionnel.

Un développement rural global et durable est notamment impossible sans l'autonomisation des femmes, qui jouent un rôle très important dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. Une approche intégrée du développement rural exige un véritable partenariat entre tous les intéressés, notamment la participation de la société civile et des ONG et une coopération renforcée entre les entreprises publiques et les entreprises privées. Les objectifs d'élimination de la pauvreté et de sécurité alimentaire doivent être intégrés plus résolument dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les bilans communs de pays qui relèvent des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. La coopération internationale en faveur du développement rural pourrait permettre surtout de réduire la vulnérabilité des PMA et contribuer à accélérer le développement socioéconomique de ces pays.

Le PRÉSIDENT remercie les intervenants pour leurs exposés introductifs et invite les participants à gagner les différentes salles de réunion où doivent se tenir les tables rondes.

La séance est suspendue à 16 h 15; elle est reprise à 18 h 25.

Le PRÉSIDENT invite les animateurs des quatre tables rondes ministérielles à rendre succinctement compte des débats.

Ressources naturelles et développement rural dans les pays en développement

M. MOOSA (Afrique du Sud) dit qu'un consensus s'est très vite dégagé sur le lien étroit entre le développement rural et la gestion des ressources naturelles et, partant, sur la nécessité de mieux intégrer les politiques relatives à ces deux domaines. La question de la sécurité alimentaire a fait l'objet d'un long débat, certains participants n'hésitant pas à qualifier la malnutrition et la faim d'«armes de destruction massive». La forêt étant une importante ressource naturelle, il convient de mieux associer les communautés qui y vivent à l'élaboration des politiques de protection des forêts et de développer les techniques qui permettent de transformer l'industrie forestière en un outil de développement durable. Il importe à cet égard de recourir plus franchement au savoir des autochtones et aux techniques traditionnelles dans le cadre de la gestion des ressources naturelles. On s'attachera, parallèlement, à renforcer la capacité des agriculteurs à contribuer au processus décisionnel.

Approche intégrée de la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire dans le domaine du développement rural

M. KARLSSON (Suède) dit que la plupart des participants ont insisté sur le lien indissociable entre le développement rural et la lutte contre la pauvreté, l'importance de la coopération Sud-Sud et le rôle de la réforme agraire. La question de l'accès aux marchés a été évoquée, certains participants insistant sur l'adaptation de l'offre: il ne suffit pas de développer les investissements dans l'agriculture, encore faut-il – et surtout – veiller à ce que la production réponde à la demande et aux exigences d'un environnement fortement concurrentiel. Si le sida représente un obstacle majeur au développement rural, l'expérience de certains pays montre que l'on peut obtenir des résultats dans la lutte contre cette pandémie. Les participants ont, à l'unanimité, souligné l'importance de la santé de la procréation, question qu'il convient de dépolitiser et d'élever au rang de droit de l'homme. Enfin, un représentant a tenu à souligner que l'abandon des subventions agricoles était essentiel à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Partenariats mondiaux pour le développement rural

M^{me} DE AVILA (El Salvador) dit que les partenariats mondiaux sont importants, c'est qu'ils permettent d'élaborer une stratégie globale aux fins du développement rural. À cet

égard, plusieurs participants ont mis en garde contre une simple transposition dans les zones rurales des politiques de développement mises en œuvre en milieu urbain. Ils ont insisté sur la nécessité de créer les conditions propices à l'investissement privé dans le monde rural et de donner un caractère plus prévisible à l'aide extérieure. Parmi les nouvelles idées avancées, figure l'utilisation des fonds envoyés par les travailleurs émigrés pour réaliser des investissements dans l'économie rurale. Outre la coopération Sud-Sud, des participants ont jugé nécessaire d'instaurer des partenariats entre les agriculteurs du Nord et leurs homologues du Sud.

Interface rurale/urbaine et bidonvilles

M. ŠIMONOVIC (Observateur de la Croatie) dit que l'urbanisation est un phénomène inévitable et bénéfique pour les pays en développement, à condition qu'elle s'accompagne du développement du logement et des infrastructures. Les participants se sont accordés pour reconnaître que le développement des bidonvilles avait pour origine la pauvreté. Ils ont préconisé des programmes intégrés visant à améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles grâce au développement des infrastructures et à faciliter les déplacements pendulaires entre les villages et les principaux centres urbains où sont concentrés les emplois. On peut également éviter la création de bidonvilles en favorisant le développement de villes moyennes dotées de toutes les infrastructures requises. D'une manière générale, une politique de développement intégrée doit tenir compte des besoins aussi bien des ruraux que des citadins et faire appel à l'action concertée des collectivités locales et du pouvoir central.

La séance est levée à 18 h 50.
